

Service PMS - Service PSE - Antenne « Santé Bien-être » - SIPP - Personnes de confiance - Assistants sociaux – Infirmières du campus – Secouristes

Qui contacter lorsqu'une situation individuelle dépasse les procédures de gestion interne ?

Quelques informations préalables

Chaque service peut être contacté pour avoir un **avis** sur une situation individuelle (Dans ce cas, il est recommandé de ne pas directement révéler l'identité de la personne pour laquelle on appelle).

Chacun participe au bien-être du jeune et à sa sécurité.

La non-assistance à personne en danger ne **sanctionne** donc **que ceux qui n'ont rien fait**, rien mis en place pour aider la personne.

Or, la plupart du temps, en tant que professionnel vous pouvez faire quelque chose, ne fût-ce qu'**orienter la personne** vers un service d'aide, par exemple.

L'aide ne doit pas nécessairement être apportée personnellement à la personne en danger.

Gardez une trace dans vos dossiers de ce que vous avez mis en œuvre pour aider la personne.

L'élève mineur a le droit à un espace de parole sécurisé (il n'est pas obligatoire que le parent donne son accord pour référer un jeune vers les services ...)

Il est important de garder à l'esprit que, sauf exception (maladies transmissibles), les services ci-dessous ne proposent **pas d'aide contrainte**.

Le PMS

PMS 3 : 02/800.86.81

mclerbois@spfb.brussels ; acchaboteaux@spfb.brussels ; epreci@spfb.brussels

PMS 5 :02/800 86 81

D. YAYLA(CPP) 0490/68 61 07 A.RAACH (AS) 0491/86 49 38 N.BENNARI(APM) 0491/86 49 16

Un centre CPMS est avant tout un lieu d'accueil, d'écoute et de dialogue où le jeune et/ou sa famille peuvent aborder les questions qui les préoccupent en matière de scolarité, d'éducation, de vie familiale et sociale, de santé, d'orientation scolaire et professionnelle, ...

Ces centres sont à la disposition des élèves et de leurs parents, **gratuitement, et ce dès**

l'entrée dans l'enseignement maternel et jusqu'à la fin de l'enseignement secondaire. Ils

développent également des activités au bénéfice des élèves fréquentant les Centres

d'Education et de Formation en Alternance (CEFA), ainsi que de leur famille. Le personnel est

soumis au secret professionnel. Il travaille en toute indépendance vis-à-vis des écoles. Et sa

connaissance approfondie du monde scolaire et de son environnement lui permet une approche pertinente des situations rencontrées par les élèves et leur famille.

En parallèle, chaque Centre PMS développe des partenariats avec différents services, dans le

respect du secret professionnel et de l'intérêt de l'élève. Ses principaux partenaires sont les

personnels scolaires, les services de promotion de la santé à l'école (SPSE) et les équipes des Pôles territoriaux.

Les avis du Centre sont donnés à titre consultatif, c'est-à-dire que les parents ou ceux qui exercent l'autorité parentale gardent toujours leur liberté de décision.

Le PSE

02/526 78 24 - pseceria@spfb.brussels – 02/800 86 27 - pse@spfb.brussels

Le rôle des services PSE n'est pas seulement de détecter certaines maladies ou de prévenir la transmission de maladies infectieuses mais aussi d'assurer le bien-être des enfants dans leur environnement.

Le service de la Promotion de la Santé à l'École est universel, gratuit et obligatoire.

Le décret du 14/03/2019 définit la promotion de la santé à l'école et en reprend les missions :

- Bilans de santé individuels Obligatoires et gratuits (1^{ère} et 3^{ème} maternelle, 2^{ème}, 4^{ème} et 6^{ème} primaire, 1^{ère} Différenciée, 2^{ème} et 4^{ème} secondaire, CEFA, SNU, ESAC Enseignement Spécialisé).
- Bilan vaccinal et proposition de vaccination selon le calendrier officiel de la FWB.
- Participation à la promotion d'un environnement scolaire favorable à la santé.
- Gestion de situations de maladies transmissibles en milieu scolaire et étudiant.
- Les services PSE participent également à la vigilance autour des situations de négligence/maltraitance.

L'Antenne « Santé-Bien Être » du Campus du CERIA

Emilie Englebert : 0490 67 23 59

Un lieu d'accueil et d'écoute au sujet de la santé et du bien-être destiné à toute personne du campus du CERIA (sans distinction entre élèves/étudiants/membres du personnel)

Les Infirmières du campus

Maria Marrakchi 02/526.77.67 02/490.67.79.26 mmarrakchi@spfb.edu.brussels

Rez-de-chaussée du bâtiment 20 - Ecole Jules Verne

Valérie Vadillo - 0479/79/17.70 – 02/526.71.00 vvadillo@spfb.brussels

Local infirmerie du bâtiment 3A – Institut Gryzon

Effectuent les premiers soins et mettent en place la prise en charge extérieure de toute personne avec un problème de santé afin de contribuer à la santé et au bien-être des élèves, des étudiants et des adultes et d'identifier leurs besoins individuels et collectifs.

Assurent la transmission des observations et des recommandations auprès des différents interlocuteurs (parents, école, PMS et PSE) afin de garantir un suivi de l'état de santé de la population sous tutelle.

Participent à la détection des maladies transmissibles et à divers projets d'intégration des élèves et étudiants afin de contribuer à un meilleur environnement pour l'élève/étudiant, notamment en évitant la propagation des maladies visées.

L'Assistant(e) social(e) de l'école

IEG – Jules Verne – Lab Marie Curie : Jennifer Pairon 02/526 79 57 - 0490 49 36 95

jpairon@spfb.brussels

Institut Redouté-Peiffer : Yousra Borima 02/5267571 – 0490672536-

yoborima@spfb.brussels

HELDB : 02/526.74.92 ou 02/526.72.76 - service-social@heldb.be

En tant qu'assistantes sociales au sein des écoles de la COCOF, nous accompagnons les élèves et leurs familles dans divers aspects de leur vie scolaire et personnelle.

Notre rôle se distingue de celui des services PMS, notamment par l'aide financière directe que nous apportons aux élèves en difficulté, afin de favoriser leur accès à la scolarité dans les meilleures conditions.

Nous intervenons également dans les démarches administratives, qu'il s'agisse de demandes de bourses, d'aides sociales ou de régularisations diverses. Sur le plan psychologique, nous offrons une écoute attentive et bienveillante aux élèves confrontés à des difficultés personnelles ou familiales. Nous travaillons en étroite collaboration avec les parents, que nous rencontrons régulièrement afin de construire un accompagnement adapté aux besoins de leur enfant. Lorsque nécessaire, nous réalisons des visites à domicile, notamment en cas de décrochage scolaire, pour mieux comprendre la situation et trouver des solutions concrètes. Notre objectif est de soutenir chaque élève dans son parcours, en tenant compte de sa réalité sociale et familiale.

Le SIPP

02/800 86 42 sipp@spfb.brussels

Le rôle du Service Interne de Prévention et Protection au travail est de veiller au bien-être des travailleurs. Ce sont donc principalement les membres du personnel qui s'adressent au SIPP.

Les conseillers en prévention de la section Gestion des risques s'occupent de la sécurité sur les lieux de travail (prévention des accidents).

Les médecins du travail assurent la surveillance de santé des travailleurs.

Les Personnes de confiance

0498/588.142 gberiaux@spfb.brussels

0498/588.479 cbraye@spfb.brussels

0490/523.001 – 02/526.73.97 cetienne@spfb.brussels

0472/401.788 tvanderbreetstraeten@spfb.brussels

Les Conseillers en prévention – Aspects psychosociaux du SEPP

02/533.74.88 fos@cohezio.be

Les personnes de confiance (PC) et les conseillers en prévention - aspects psychosociaux du SEPP sont à l'écoute des membres du personnel qui sont confrontés à de la violence ou du harcèlement sur leur lieu de travail.

Les Secouristes

Se référer aux listes affichées dans les bâtiments

La mission des secouristes est d'administrer les premiers soins à une victime d'accident ou de malaise sur les lieux de travail, quel que soit le statut de la victime (MDP, élève, visiteur...)

Thématiques	Public	PMS	PSE	Antenne Bien-être	Infi campus	A.S.	SIPP	PC/SEPP	Secouristes
Absentéisme+++		X				X			
Aide financière	Élèves/étudiants					X			
Bilans sélectifs (inquiétude médicale non urgente)	Élèves		X						
Certificats médicaux + inquiétude	Élèves		X						
Coupure/brûlure/malaise/urgence médicale	Élèves/étudiants MDP				X X				X X
Décrochage scolaire		X				X			
Difficultés à la maison	Élèves	X		X		X			
Elèves exclus de chez eux ("je ne sais pas où je dors ce soir")	Élèves	X		X		X			
	Étudiants			X		X			
Grossesses ado		X	X			X			
Harcèlement	Élèves MDP	X		X			X	X	
Lien avec élève hospitalisé (santé mentale)		X							
Maladie chronique nécessitant une concertation avec l'école	Élèves	X	X						
Maladies transmissibles	Élèves/étudiants MDP		X				X		
Orientation scolaire/professionnelle	Élèves	X							
Question sur les aptitudes cognitives		X							
Questions "EVRAS" individuelles		X	X	X					
Santé mentale (scarifications, TS, assuétudes, troubles du comportement alimentaire...)	Élèves	X	X	X					
	Étudiants		X	X					
	MDP			X			X	X	
Suspicion de maltraitance	Élèves	X	X						
Vaccins	Élèves/étudiants MDP		X				X		